



le Paulinois



Volume 10 #3

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Décembre 2014

Une équipe en action pour vous

Le 4 novembre 2014

Aux citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous sou mets les renseignements suivants.

ÉTATS FINANCIERS 2013 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers 2013, vérifiés par la firme Michel Beaulieu, CPA auditeur, CA, ont été étudiés et approuvés lors d'une session extraordinaire. Ils montraient des revenus de 4 666 284 \$ et des charges et affectations de 4 421 167 \$, laissant ainsi un excédent de 245 117 \$ et portant notre excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013 à 771 415 \$. Quant à l'excédent de fonctionnement affecté, il était de 740 850 \$.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE COURANTE

2014 a été une année de transition sous le thème de la revitalisation de notre municipalité. Au cours de l'année, plusieurs dossiers ont été travaillés et réalisés.

VOICI LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014

Des dossiers importants ont retenu l'attention et les efforts du conseil municipal cette année, entres autres;

- Halte sanitaire au blockhaus de la Rivière-Lacolle.
- Parc Maurice-Boissonnault.
- Embellissement de la rue Principale avec des oriflammes et des paniers fleuris.

- Achat d'un tracteur d'outillage pour les travaux publics.
- Achat d'une camionnette.
- Remise en état du terrain de balle.
- Activités de loisir à tous les jours au Centre Paulinois.
- Camp de jour au Centre de plein air l'Estacade.
- Modification des superficies des terrains où les égouts sont présents.
- Correction des étangs pour diminuer l'accumulation des boues.
- Adoption d'un règlement de revitalisation et d'accès à la propriété.

Mais ce dont nous sommes le plus fier est notre entente avec le Centre de plein air l'Estacade pour le camp de jour des jeunes de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Plusieurs projets nécessitant des achats d'équipements ont requis des sommes supplémentaires. Toutefois, nous sommes demeurés une des municipalités avec le plus bas taux d'imposition foncier, soit 0,53 \$ du cent dollars d'évaluation. Et nous terminerons notre année avec un excédent d'environ 63 418 \$.

Il nous reste encore beaucoup à faire, ne vous en faites pas, votre équipe municipale travaille pour vous.

PROJECTIONS POUR 2015 ET ANNÉES SUIVANTES

Dans le cadre du transfert de la TECQ 2014 – 2018, une somme de 858 052 \$ nous a été attribuée, les projets ciblés sont la réfection des trottoirs de la rue Principale,

l'élargissement et la réfection complète de la 67^e Avenue. Profitant de la réfection de la route 223 par le ministère des Transports, la municipalité assumera le pavage des accotements de la route 223 de la 55^e Avenue à la 35^e Avenue.

Une autre priorité est l'aménagement d'un parc avec modules de jeux dans le secteur nord (101^e Avenue).

Des études environnementales pour trouver des solutions aux problèmes d'eaux usées de certains secteurs devront être entamées.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ accordés depuis le dernier rapport du maire :

Les entreprises GM St-Blaise inc.

Contrat d'enlèvement de la neige 94 250,37 \$

Ultima Assurances

Assurances 39 177,00 \$

Michel Beaulieu / CA

Honoraires vérificateurs 35 199,59 \$

MRC du Haut-Richelieu

Contrat d'enlèvement des ordures 176 813,44 \$

MRC du Haut-Richelieu

Quote-part 105 302,93 \$

MRC du Haut-Richelieu

Formation pompiers 5 050,02 \$

Sintra inc.

Travaux 60^e Avenue 53 404,83 \$

Jambette Évolujeux

Parc Maurice-Boissonnault 55 206,40 \$

Béton mobile St-Alphonse Inc.

Réfection 1^{re} Rue & 79^e Avenue 632 770,79 \$

Suite page 2

Une équipe en action pour vous - suite

BPR Infrastructure inc.

Réfection 1^{re} Rue 39 838,86 \$

Centre de plein air L'Estacade

Camp de jour 39 041,00 \$

Construction Regam inc.

Halte sanitaire - Blockhaus 93 943,02 \$

Équipement Robert inc.

Tracteur Kioti 50 830,45 \$

Excavation Pierre Gagnon inc.

Fossés 101^e Avenue et 3^e Rue 36 331,78 \$

B. Frégeau et fils inc.

Branchement égout,
55^e Ave et 62^e Ave 27 301,82 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Rémunération de base

Maire 20 004,20 \$

Conseillers 4 825,68 \$

Allocation de dépenses

Maire 9 502,08 \$

Conseillers 2 412,84 \$

Allocation de la MRC du Haut-Richelieu pour toute réunion

Rémunération de base 129,93 \$

Allocation de dépenses 64,96 \$

Frais de déplacement 0,47 \$ / km

Il nous reste beaucoup à faire et votre équipe municipale est à pied d'œuvre afin de vous offrir les services auxquels vous êtes en droit de vous attendre. En 2015, nous devons continuer notre travail de revitalisation de la municipalité.

Claude Leroux
Maire



Le conseil municipal en bref

Août/Septembre

- Appel d'offres et octroi de contrat pour une correction de pavage sur la 79^e Avenue au coût de 48 546 \$.
- Appellation « Parc Maurice-Boissonnault » pour le nouveau parc dans le secteur sud de la municipalité, en hommage à l'instigateur de ce développement.
- Appel d'offres et octroi du contrat pour l'ouverture des chemins d'hiver pour une période de trois ans à la firme Les Entreprises GM St-Blaise, saison 2014-2015 au coût de 89 996 \$, saison 2015-2016 95 395 \$ et 2016-2017 101 119 \$.
- Appel d'offres et octroi de contrat pour la mise à niveau des étangs aérés à la firme Nordmec construction inc. au prix de 117 365 \$.
- Rédaction de deux demandes d'aide financière projet abri communautaire et garage municipal.
- Contrat de réfection de pavage dans quelques rues par la firme Pavage D.L. au coût de 12 000 \$.
- Résolution et plusieurs démarches auprès du ministère des Transports, demandant le retrait des glissières de sécurité entre les numéros 1060 et 1069, rue Principale.
- La conseillère madame Carol Rivard nommée responsable de la politique familiale de la municipalité.
- Autorisation à aller en appel d'offres pour les travaux de réfection de la 1^{re} Rue de la

67^e Avenue à la 79^e Avenue sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO).

Octobre/Novembre

- Le conseil rend hommage et souligne le dévouement du citoyen monsieur Jean-Claude Fortin, qui s'est illustré par son implication auprès des jeunes au niveau du cyclisme. Il a été intronisé au Temple de la renommée du cyclisme québécois à titre de bâtisseur.
- Engagement de madame Danielle Boucher à titre de brigadière.
- Demande de modification des services de protection incendie et d'intervention d'urgence avec les municipalités de Lacolle et Saint-Bernard-de-Lacolle.
- Le conseil autorise, à titre d'essai, l'installation d'un kiosque de vente « marché public » sur le terrain municipal.
- Le conseil demande à la MRC du Haut-Richelieu de modifier le schéma d'aménagement afin de permettre la construction de résidences sur pilotis dans la zone inondable 2-20 ans desservie par le système d'égout municipal.

Aides financières – commandites et adhésions

- Opération Nez rouge 100 \$
- Parrainage civique 60 \$
- Musée du Haut-Richelieu 75 \$

Source : Marie-Lili Lenoir
Directrice générale

Cercle de Fermières



La rentrée étant derrière nous depuis quelques mois, laissons place à nos nombreuses activités. Nos journées de rencontre et notre partie de cartes ont été particulièrement réussies. Merci de votre présence nombreuse et de votre intérêt.

C'est l'occasion spéciale par ce petit mémo de souhaiter une bienvenue particulière à toutes nos nouvelles membres, en espérant qu'elles se plaisent dans notre Cercle. Je sais très bien que les plus anciennes prendront bien soin de les accueillir avec chaleur et leur transmettront de judicieux conseils sur les techniques qu'elles maîtrisent, tout en leur communiquant satisfaction et fierté d'être membres

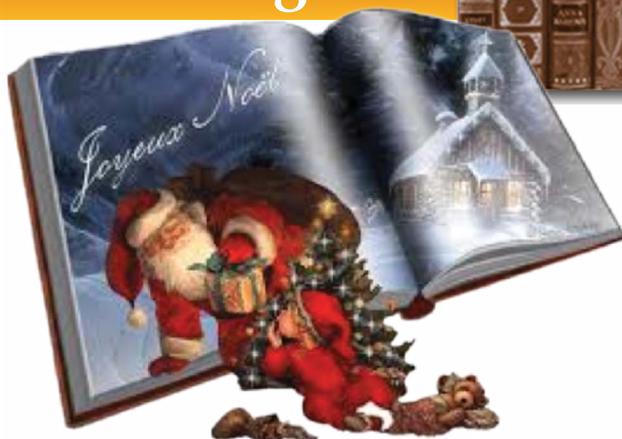
du Cercle de St-Paul-de-l'Île-aux-noix.

Je suis très contente de travailler avec les membres dynamiques du conseil d'administration. Au nom de cette belle équipe et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne et fructueuse année. Que la santé soit au rendez-vous, que votre participation soit active et que le succès soit présent dans vos réalisations et vos projets.

Joyeux Noël et une Bonne Année à chacun de vous ainsi qu'à vos familles...

Sylvie Néron
Présidente du Cercle de Fermières
de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



La bibliothèque municipale offre gratuitement à ses abonnés une variété de services que vous auriez avantage à découvrir si vous ne l'avez déjà fait.

En plus du prêt de volumes régulier, vous avez accès à quatre ordinateurs et au Wi-Fi.

Nous sommes abonnés à une douzaine de périodiques, que vous pouvez consulter ou emprunter (« Coup de Pouce », « Protégez-vous », « Géo », etc.).

Les abonnés apprécient beaucoup nos films DVD pour adultes et enfants (« Hunger Games », « Divergence », « La petite Reine », « La Reine des Neiges », « Spiderman 2 », « Les Schtroumpfs », etc.).

À compter de 2015, nous offrirons également quelques jeux pour consoles Play Station 4.

Une fois abonnés, vous pouvez par ailleurs emprunter gratuitement des livres numéri-

ques en vous rendant sur notre site Internet.

Alors qu'attendez-vous pour venir vous inscrire? Nous vous accueillerons avec plaisir.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Elle sera toutefois ouverte le mardi 30 décembre de 14 h à 15 h 30 pour accommoder les abonnés. Nous reviendrons à l'horaire régulier à compter du samedi 3 janvier.

L'équipe de la bibliothèque se joint à moi pour souhaiter à tous et à toutes de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année parsemée d'agréables lectures!

*Roger Langlois,
Responsable*

Club FADOQ Île-aux-Noix Rive-Sud-Suroît



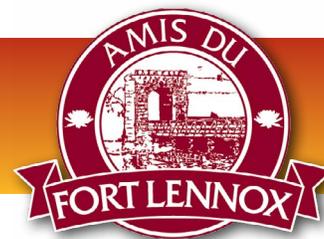
Une autre année se termine. Le Club a repris ses activités à l'automne avec entrain. Trois déjeuners ont eu lieu et ont connu une très bonne participation. Nous avons obtenu une belle réponse de la part des membres pour les deux soupers. Le prochain sera celui de Noël. Vie active a repris tous les mardis avec une bonne participation. Le jeudi, une nouvelle activité physique a pris son envol, soit le STEP. Tous les mardis après-midi, il y a des

joueurs de cartes réguliers et actifs.

En cette fin d'année, je veux souhaiter à tous les membres un **Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année**. Beaucoup de santé, bonheur et paix.

Au plaisir de vous revoir en forme en janvier 2015 pour reprendre toutes les activités.

*Carmen Fortin
Présidente*



Le bureau d'informations touristiques, autrefois situé au blockhaus de la Rivière-Lacolle, a été transféré cette année au Centre d'accueil de Parcs Canada sur la 61^e Avenue. Les affiches de Tourisme Québec dirigent donc désormais les visiteurs vers l'accueil du fort Lennox. Pas moins de 24,000 personnes se sont présentées au bureau touristique en 2014.



Au fort Lennox, des améliorations ont été apportées à nos installations, ce qui nous a permis d'augmenter le volume de nos activités. Le menu de la cantine a été révisé et il y a eu ajout de mobilier et de présentoirs.

L'assemblée générale annuelle des Amis du Fort Lennox aura lieu le lundi 12 janvier, 19 heures, au local du Club Fadoq de Saint-Paul. Tous les citoyens, qu'ils soient ou non membres de l'association, sont invités à y assister. On y dressera un bilan des activités qui ont eu lieu au fort Lennox au cours de l'année 2014 et une vue d'ensemble de ce qui s'annonce pour l'an prochain.

La directrice générale de l'association, Madame Nathalie Vigneault, et les membres du conseil d'administration de l'association se joignent à moi pour souhaiter à tous et à toutes une très **Joyeux Noël et une Bonne Année 2015**.

*Helen Farrar
Présidente*

Sécurité publique
Québec



Sécurité
incendie

Prudence en hiver

L'hiver peut être une saison charmante si on la prend du bon côté. Il faut toutefois être prudent, même en ces temps frisquets. Beaucoup l'oublie. D'abord, vos fenêtres sont-elles en état de s'ouvrir? Souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et il est difficile de les ouvrir. Et vos balcons? Les grandes accumulations de neige c'est joli, mais seulement dans la cour. Le balcon doit rester dégagé : ainsi vous pourrez sortir rapidement si un feu se déclare chez vous. Plusieurs tolèrent qu'un beau tas de neige obstrue la sortie. **TOLÉRANCE ZÉRO!** Dégagez vos sorties d'urgence!

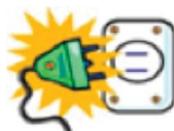


Entrons à l'intérieur. Que c'est confortable de se blottir près du feu. Où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton? Hou la la! Faut pas! On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours!!!



D'autres privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes. Gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles). Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez-le sans dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, par exemple, une

fenêtre entrouverte.



Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique. Et veillez à utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.



Certains ont de l'urticaire en entendant le mot verglas. Eh oui, le Verglas! Alors, pour contrer les désavantages des pannes de courant, on peut se procurer une génératrice portative. Avant d'utiliser une génératrice, assurez-vous que votre installation électrique a été faite par un électricien certifié et une fois l'appareil mis en place, faites-en l'entretien selon les indications du fabricant. C'est une question de sécurité.

Il faut toujours placer la génératrice complètement à l'extérieur, jamais dans le garage même si vous laissez la porte ouverte. Une turbulence d'air pourrait refouler les gaz d'échappement à l'intérieur de votre domicile et vous intoxiquer! Assurez-vous aussi qu'elle est assez éloignée de la maison et des ouvertures telles que les fenêtres, portes et prises d'air. Vérifiez fréquemment le tuyau d'échappement de votre génératrice car une surchauffe pourrait provoquer un incendie. S'il devient rouge, éteignez la génératrice et laissez-la refroidir! Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur et utilisez le carburant approprié. Portez une attention particulière aux raccordements.

Maintenant vous êtes prêts pour affronter les rigueurs de l'hiver. Vous serez au chaud et en sécurité. Sur ce, je vous souhaite un bon hiver et profitez-en bien!

Fabrique



Je désire remercier tous ceux et celles qui ont assisté à la rencontre du 15 octobre dernier avec les représentants de l'Évêché à l'église de Saint-Paul. La présence de nombreux paroissiens et paroissiennes ainsi que leur appui sans équivoque nous ont permis de garder notre église ouverte pour les prochaines années.



Merci également aux personnes qui paient leur dîme ou qui font des dons à la fabrique. Peu importe le montant, cette aide est toujours bienvenue puisqu'elle permettra de débiter les réparations requises dans l'immédiat par l'Évêché pour que l'église reste ouverte.

Comme l'Évêché vérifie annuellement notre situation financière, il est important que chacun continue à donner selon ses moyens. De la sorte, notre lieu de culte évitera la fermeture. Les marguilliers et moi-même demeurons à votre disposition pour toutes informations.

Un grand merci enfin à ceux et celles qui sont venus à notre déjeuner du 15 novembre dernier. Grâce à vous, ce fut un réel succès. Nous vous attendons en grand nombre pour le prochain.

Nous espérons que vous assisterez nombreux à la messe de minuit 2014.

Joyeux Noël et Bonne Année 2015 à tous!

Francine Gauthier

Présidente de l'assemblée de Fabrique



Compo-Haut Richelieu™

HORAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Aucune modification n'est apportée à vos collectes de matières recyclables et d'ordures ménagères pendant la période des Fêtes. Les bacs doivent être placés en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte.

Durant la période des Fêtes, les écocentres Iberville et Saint-Luc seront fermés les 24 et 25 décembre de même que le 31 décembre et le 1er janvier. L'écocentre Lacolle demeure ouvert le samedi de 8 h 30 à 16 h. Du 9 janvier au 28 mars 2015, l'écocentre Lacolle sera ouvert le vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 9 h à 17 h. Du 29 mars au 31 octobre 2015, les citoyens pourront visiter l'écocentre entre 8 h et 17 h, du mercredi au vendredi et entre 9 h et 16 h, le samedi.

CALENDRIER 2015 DES COLLECTES D'ORDURES

Les collectes d'ordures ménagères seront effectuées aux deux semaines en janvier, février et mars à ces dates : 5 janvier, 19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars et 30 mars. Par la suite, les collectes reviendront à l'horaire hebdomadaire jusqu'au 31 octobre.

Calendrier des collectes 2015

■ Ordures ménagères ■ Matières recyclables

Janvier							Février							Mars						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				

Avril							Mai							Juin						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4					1	2			1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

Juillet							Août							Septembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1			1	2	3	4	5	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												

Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3										1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31		
							29	30												

Des modifications peuvent survenir durant la période des Fêtes.

Visitez www.compo.qc.ca pour en être informés.

Le rang Pir-Vir est desservi en même temps que la municipalité de Saint-Valentin.

Tél. : 450 347-0299 www.compo.qc.ca Courriel : info@compo.qc.ca Téléc. : 450 347-7859

BIEN DISPOSER SON BAC ET SES ORDURES EN HIVER

L'hiver peut apporter son lot de difficultés lors des collectes. Afin d'éviter les maux de tête, voici quelques conseils et consignes concernant la disposition du bac à ordures et du bac de récupération.

- 1• Il est préférable de déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir (s'il y a lieu). De cette façon, vos bacs ne nuiront pas à l'épandage d'abrasif ni au déneigement des rues et des trottoirs. En libérant le trottoir, les piétons et les personnes à mobilité réduite pourront circuler sans embûche.
- 2• Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis entre le bac de récupération et tout autre obstacle (banc de neige, autre bac, véhicule, poteau, etc.). Rappelons que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence.
- 3• Les contenants doivent être visibles pour les collecteurs et ne pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres, par exemple.
- 4• Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol. Vous préviendrez ainsi l'usure prématurée de votre bac.
- 5• Été comme hiver, les ordures ménagères et les matières recyclables doivent être en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte.

POUR UN TEMPS DES FÊTES ÉCOLO!

Pensez « réutilisation »! Les choux et les rubans peuvent être réutilisés pour les cadeaux de l'année prochaine.

Mettez au recyclage les papiers d'emballage et les sacs-cadeaux (non métalliques et non plastifiés), les boîtes de carton, les bouteilles de vin, les cartons de lait et de jus.

Jetez à la poubelle les papiers d'emballage et les sacs-cadeaux (métalliques ou plastifiés), les choux et les rubans.

Retirez toutes les décorations de votre sapin de Noël et offrez-lui une seconde vie en l'apportant à l'écocentre le plus près. Il sera mis en copeaux qui seront ensuite étendus sur des terres agricoles comme fertilisants.

Pour plus d'information concernant la collecte sélective, la collecte d'ordures ménagères, les écocentres ou autres, les citoyens sont invités à communiquer avec le bureau administratif au 450 347-0299 (poste 21), à info@compo.qc.ca ou à visiter le site Internet www.compo.qc.ca.

Cindy Rousselle

Responsable des communications
cindy.rousselle@compo.qc.ca
 450-347-0299, poste 26

Chronique histoire

Le Cercle de Fermières de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix fut fondé en janvier 1928. Il est l'un des plus anciens cercles de la province. Sa première présidente fut Madame Henri Hébert. Il fait partie de la fédération # 11 des Cercles de Fermières. La photo ci-jointe fut prise vers la fin des années 1940, lors d'un congrès régional de la fédération # 11, qui avait lieu à Saint-Paul. On y voit l'intérieur de la salle paroissiale de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qui se dressait sur le site de l'actuel stationnement en face de l'ancien presbytère de Saint-Paul.



Comité de l'aide à la famille

Guignolée

Le Comité de l'Aide à la Famille tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé lors de la Guignolée et lors de la mise en place des denrées reçues le 7 décembre dernier. À vous, citoyens d'ici et d'ailleurs, pompiers, étudiants et étudiantes, membres du Comité, sachez que tout comme lors des dernières années, votre aide a été des plus précieuses.

Merci aussi à Monsieur le Maire Claude Leroux pour sa participation à la distribution des paniers aux familles dans le besoin. Merci aux employés de la ville pour leur soutien vraiment apprécié par le Comité...surtout en cette période de l'année.

Grâce à l'aide de chacun, une quarantaine de familles seront un peu comblées pour le temps des Fêtes et aidées sporadiquement tout au long de 2015, lorsque de mauvais jours se présenteront.

**Merci beaucoup et passez de
Joyeuses Fêtes ...**

Le Comité de l'Aide à la Famille

Club Optimiste Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



Souper-spectacle

Avec le conteur

François Lavallée

CONTE POUR TOUS

Samedi 24 janvier 2015 à 17 h 30

*À la Sucrerie de St-Valentin
283, 74^e ouest, St-Valentin*

Menu asiatique

Soupe won-ton au porc

Poulet général Tao avec riz

Stir fry au boeuf avec pâtes aux oeufs

Brownies au chocolat et crème glacée

Places limitées

**Pour informations et inscriptions,
veuillez communiquer avec Gabrielle
au: 450-291-9090**

Tirage opti-voyage janvier 2015



**Enfants 0-5 ans:
gratuit**

**Enfants 6 à 12 ans:
6 \$**

**Adultes(13ans+):
20 \$**

**Membres:
15 \$**

Grenier aux trouvailles

(Partage sans Faim) 6, rue Van Vliet, Lacolle, Qc



GROUPE D'ACHATS DES FRONTIÈRES

Dans le cadre d'une saine alimentation, un groupe d'achats coopératif a été mis sur pied en 2003. Celui-ci permet aux membres de se procurer des aliments de première qualité tels que fruits et légumes frais, pain commercial, fromages, œufs, viandes, produits bio locaux. Le groupe encourage l'achat des produits locaux et du Québec afin de soutenir le développement durable dans la communauté.

Je m'implique et je fais des économies allant jusqu'à 40 %. Le groupe d'achats est ouvert à tous.

Pourquoi être membre? Pour faire des économies allant jusqu'à 40%.

Pour informations, veuillez communiquer
avec Diane au 450-246-4032
groupeachatsdesfrontieres@bell.net.ca

CUISINE NOUVELLE GÉNÉRATION

Vous n'avez pas le temps de cuisiner, vous manquez d'inspiration, vous n'aimez pas cuisiner seul, vous voulez économiser, apprendre et partager des informations sur l'alimentation? La cuisine nouvelle génération est là pour vous!

Le Grenier innove en offrant des journées de cuisine d'un tout nouveau genre. Venez vivre une nouvelle expérience, découvrir des recettes et approfondir vos connaissances! Ambiance conviviale et amusante. Pour cuisiner de bons petits plats économiques, encourager le développement durable et le développement de liens solides au sein de votre communauté, c'est au Grenier que ça se passe!

Pour tous ceux qui éprouvent un intérêt...débutants, personnes seules, retraités, travailleurs, jeunes et moins jeunes, il y a une place pour tous!

Thématiques selon vos besoins, en petits groupes de 3 à 5 personnes:

Un aliment découverte à déguster à chaque rencontre!

- Cuisine santé
- Cuisine traditionnelle (plats principaux pour la semaine)
- Cuisine du monde : Chine, France, Inde, etc.
- Confitures petits fruits : fraises, framboises, bleuets
- Purée de bébé

Pour informations ou pour s'inscrire à un atelier de cuisine, veuillez communiquer au 450-246-4032 et demandez Mélanie

ACTIVITÉ 5-30 POUR LA VIE 2015 en route pour la santé

Santé / Mieux-être / Saines habitudes de vie

- Programmes d'entraînement de base ou personnalisés selon vos besoins
- Séances supervisées par un entraîneur certifié
 - Ouvert aux femmes et aux hommes
 - 30\$/mois programme de base

Venez rencontrer notre entraîneur qui saura orienter vos efforts et maintenir votre motivation.

Venez vivre la différence avec nous!

Pour informations, veuillez communiquer avec Danielle 450-246-4032

Venez habiller toute la famille à petits prix pour cet hiver. Nous avons aussi des meubles, de la vaisselle, literie, jouets, équipements sportifs et articles saisonniers.

De tout pour la maison.

Journée des aînés

1^{er} jeudi du mois Bonis \$\$\$

Journée des membres

3^e jeudi du mois Carte rabais

Carte de membre

pour ados gratuite

(10% de rabais)

et Carte écolier (10% de rabais)

De tout pour tous,

nouvel arrivage tous les jours

Horaire d'hiver

Mardi, mercredi et samedi de 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous avez un peu de temps disponible et vous avez le goût d'aider à soutenir la communauté et à protéger notre environnement.

Nous recherchons des personnes dynamiques pour compléter notre équipe au comptoir.

Info : Danielle Thibault 450-246-4032



*Meilleurs vœux à nos
membres, notre clientèle,
nos donateurs ainsi qu'à
nos partenaires.
Santé, bonheur et amour
pour la nouvelle année
qui s'annonce!*

PROGRAMME PAAS

**Programme d'aide et
d'accompagnement social
3 postes d'aides**

(préposés au comptoir familial)

Exigences et conditions

- Être prestataire de l'aide sociale
- Être admissible auprès d'Emploi Québec
- Décider de faire une démarche d'accompagnement social volontaire en milieu de travail

Horaires : 20 heures/semaine

Majoration de 130\$/mois sur le chèque d'aide sociale

Durée : 52 semaines

Début de l'insertion : janvier 2015

Pour informations : demander Jacqueline

Nadeau ou Danielle Thibault

au 450-246-4032 ou se présenter au comptoir, 6, rue Van Vliet.

Loisirs



Un mot des loisirs

Bonjour à tous,

Avec la période des Fêtes qui approche, le service des loisirs profite de l'occasion pour remercier les citoyens et citoyennes de St-Paul qui se sont impliqués dans les différentes activités de loisirs. Dans les derniers mois, plusieurs événements ont eu lieu dans la municipalité. Que ce soit pour de nouveaux projets comme accueillir vos enfants à l'Estacade pour le camp de jour, organiser une exposition de vieilles voitures des années 70 ou participer au 1^{er} tournoi de balle molle

de votre municipalité, le service des loisirs veut offrir des activités qui répondent à vos besoins.

Nous avons augmenté le nombre d'activités disponibles au Centre Paulinoix et avons instauré le club de marche et la création d'une ligue de hockey cosom intérieur... qui connaît un franc succès! Pour la prochaine année, en plus de maintenir les activités déjà en place, nous avons plusieurs projets sur la table et nous sommes persuadés qu'ils connaîtront autant de succès que ceux de 2014. Je peux déjà vous mentionner que le carnaval 2015 sera souligné avec l'organisation d'un tournoi

de ballon-balai familial.

Le service des loisirs tient également à inviter tout organisme, association ou commerce de Saint-Paul désirant organiser ou s'impliquer dans une activité à communiquer avec le Centre Paulinoix. Nous observons une augmentation de la clientèle qui fréquente le Centre Paulinoix et cela contribue à ajouter de la vie au service des loisirs.

Je me joins à la municipalité pour vous souhaiter une agréable période des Fêtes entourés de vos proches!

Prendre note que le Centre Paulinoix sera fermé : les 24 et 25 décembre 2014

le 31 décembre 2014,

les 1^{er} et 2 janvier 2015

Joyeuses Fêtes!

Christian Brochu
Coordonnateur des Loisirs



Sûreté du Québec



PRÉVENIR LE CAMBRIOLAGE DE VOTRE RÉSIDENCE

Au Québec, une maison ou un appartement est visité par les voleurs à toutes les quatre minutes. Dans la majorité des cas, deux à trois minutes leur suffisent pour s'y introduire. Voici quelques précautions à prendre pour éviter de vous faire cambrioler :

- Munissez vos portes de serrures sécuritaires et verrouillez-les.
- Verrouillez toutes vos fenêtres, sans oublier celles du sous-sol, avant de quitter la maison.
- Essayez de dégager, dans la mesure du possible, toutes les portes et fenêtres de tout objet (clôture, arbuste, etc.) qui mettrait les voleurs à l'abri des regards.
- Évitez de garder d'importantes sommes

d'argent à la maison et rangez vos bijoux dans des endroits inhabituels.

- Protégez vos portes et fenêtres à glissière en installant des chevilles de sécurité dans les rainures.
- Installez des grillages métalliques fixes au moyen de vis à sens unique pour protéger les fenêtres du sous-sol.
- Installez un judas (œil magique) sur votre porte plutôt qu'un verrou à chaîne; cela vous permettra de vérifier de façon sécuritaire l'identité de la personne qui frappera.

SACHEZ TROMPER L'ŒIL DES VOLEURS

Il est très agréable de partir en voyage, mais rentrer chez vous et découvrir que des voleurs ont tout emporté peut vite annuler l'effet bénéfique de vos vacances.

Confiez vos clés à un voisin et demandez-lui :

- d'allumer ou d'éteindre des lampes
- d'ouvrir et de fermer radio et rideaux
- d'arroser les plantes, de déneiger l'entrée
- de déplacer votre voiture ou de garer la sienne dans votre entrée

Assurez-vous aussi...

- d'interrompre toute livraison de courrier et de journaux ou de demander à un voisin d'en assurer le ramassage.
- d'inspecter les lieux la veille du départ, de ranger tout équipement de jardin et de verrouiller le cabanon.
- de demander à un voisin d'aller vérifier régulièrement l'extérieur et l'intérieur de votre résidence. Rappelez-vous qu'un bon système d'alarme et une lumière extérieure munie d'un détecteur de mouvement ou d'une minuterie découragent les voleurs.